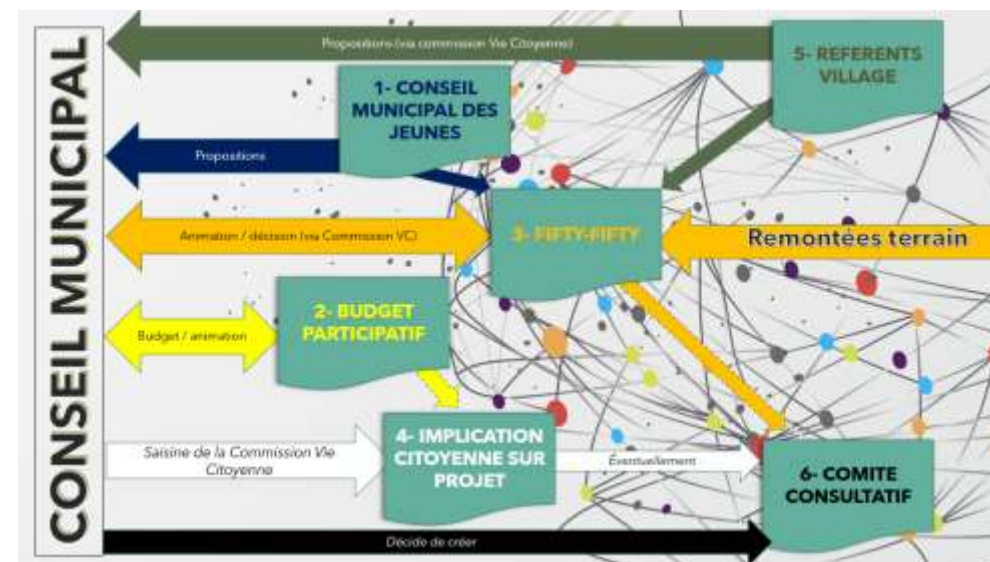


# Commission **VIE CITOYENNE** n°3

Réunion du mardi 25 aout 2020  
Salle des 3 Rives



## ORDRE DU JOUR :

- ↳ Présentation de l'outil de participation citoyenne mis à disposition par la Maison des communes
- ↳ **Priorités de l'année à venir et planifier** (suite au travail de priorisation des deux premières rencontres)
  - modalités « donnant – donnant » / déploiement CMJ
  - hypothèse d'une réunion publique au second semestre
  - Panorama des différents projets en cours qui pourraient faire l'objet de participation citoyenne
- ↳ Préparation de la communication VIE CITOYENNE / bulletin de fin d'année
- ↳ Tour des remontées terrain / tour de table »

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

**+Monnières 9/10 ?**

# Résumé (1/2)

- Impliquer efficacement, opérationnellement. Offrir la possibilité d'être « **habitant acteur** »
- **Expérimenter** en 2020/21 :
  1. Conseil Municipal des Jeunes
  2. Donnant - Donnant
  3. Participation sur un ou deux projets « non cadrés »
- Le rôle de la commission est d'animer, proposer, faire vivre...

# En attente

## 5- REFERENTS VILLAGE *en attente*



<b>Explication</b>	Identifier des « référents villages » pour faire remonter les besoins / informations au-delà du bourg
<b>Intérêts</b>	garder un lien fort / proximité sur les besoins du quotidien
<b>Limites</b>	ne pas faire peur aux référents potentiels / temps à libérer
<b>Ressources nécessaires</b>	Méthodes et compétences à développer.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	1- définir le cadre (1 ou 2 rencontre par an, 1 contact privilégié du conseil, ce qui est à prendre en compte ou à exclure, règles de prise de décision...) 2- recrutement 3- premières réunions de village 4- décisions
<b>Projection</b>	Septembre 2020 - décembre 2020 : 1 et 2 Janvier 2021 - décembre 2021 : 3 et 4
<b>Cas d'école - liens</b>	

## 2- BUDGET PARTICIPATIF *en attente*



<b>Explication</b>	Le Budget participatif, c'est de l'argent alloué par la collectivité pour réaliser les projets proposés et votés par les citoyens non élus selon un principe simple "Vous décidez. Nous (collectivité) réalisons."
<b>Intérêts</b>	Concret / opérationnel Eclairage complémentaire sur les attentes citoyens (un taux de participation de 5% est une réussite)
<b>Limites</b>	Nécessite de libérer un budget annuel (investissement) Ne doit pas traiter des dépenses de fonctionnement
<b>Ressources nécessaires</b>	Budget à rendre disponible (5 à 10 € par habitants => <a href="#">lien</a> ) La Maison des communes propose un outil : <a href="https://participer.ecollectivitesvendee.fr/">https://participer.ecollectivitesvendee.fr/</a>
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	1- définition d'un cadre (transparent, temporalisé, communiqué...) et d'un budget 2- animer une collecte des potentiels projets (proposition des commissions -Présélection - et des citoyens) => web, réunions publiques... 3- animer une étape de vote / sélection.. Répondre à tous les proposant 4- décision conseil 5- mise en œuvre : co-construction éventuelle préalable sur les modalités
<b>Projection</b>	Septembre 2020 - décembre 2020 : étape 1 Décembre 2020 - mars 2021 : étapes 2/3/4 Mars 2021 - décembre 2021 : étape 5
<b>Cas d'école - liens</b>	<a href="https://www.legazettedescommunes.com/473137/budget-participatif-les-petites-communes-sont-souvent-les-plus-generieuses/">https://www.legazettedescommunes.com/473137/budget-participatif-les-petites-communes-sont-souvent-les-plus-generieuses/</a> <a href="https://www.legazettedescommunes.com/391459/5-conseils-pour-mettre-en-place-son-budget-participatif/">https://www.legazettedescommunes.com/391459/5-conseils-pour-mettre-en-place-son-budget-participatif/</a> <a href="https://lesbudgetsparticipatifs.fr/">https://lesbudgetsparticipatifs.fr/</a> <a href="https://ecollectivites.fr/sites/default/files/reunion_info_democratie_participative.pdf">https://ecollectivites.fr/sites/default/files/reunion_info_democratie_participative.pdf</a>

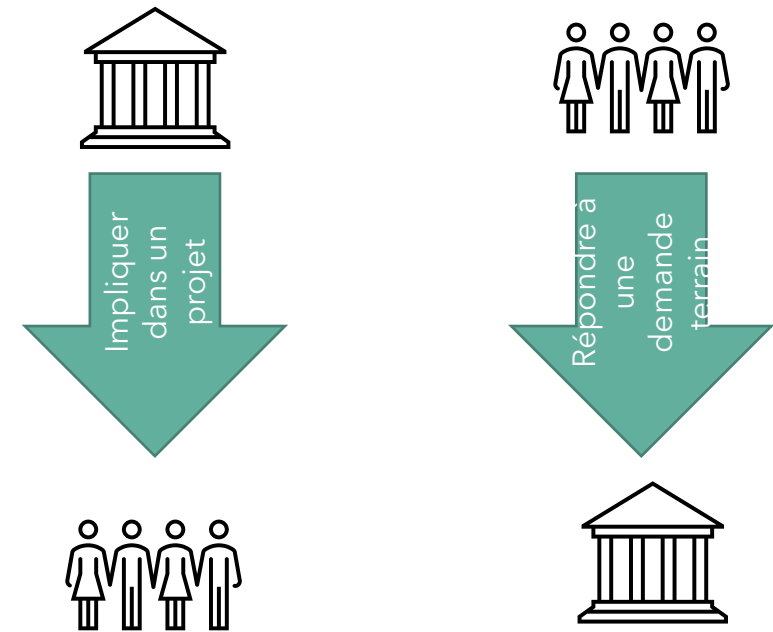
## 6- COMITE CONSULTATIF *en attente*



<b>Explication</b>	Ces comités comprennent des personnes non élues pour traiter un sujet donné. La composition est fixée par délibération du conseil municipal sur proposition du maire, pour une durée qui ne peut excéder celle du mandat municipal en cours. Chaque comité consultatif est présidé par un membre du conseil municipal, désigné par le maire.
<b>Intérêts</b>	
<b>Limites</b>	
<b>Ressources nécessaires</b>	
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	
<b>Projection</b>	À déclencher selon besoins
<b>Cas d'école - liens</b>	<a href="https://edite.fr/les-comites-consultatifs/">https://edite.fr/les-comites-consultatifs/</a>

# Résumé (2/2)

- **Impliquer** pour :
  - Capter les remontées terrain et **répondre aux demandes** du quotidien
  - **Partager des idées** (remplir le frigo à idées)
  - Faire **contribuer** le bazogeais à la conception / réalisation des projets



# 1- CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



<b>Explication</b>	C'est une instance citoyenne de réflexion, d'information, de propositions, d'échanges et de partage entre la municipalité et les jeunes sur des questions d'intérêt communal. Il explique les projets communaux, il donne des responsabilités aux enfants ou aux jeunes. Un conseil c'est la rencontre entre « engagement citoyen » des jeunes et « actions pédagogiques » pour les jeunes [...]. Souvent ouvert aux CE1-CE2-CM1-CM2. mandats de 2ans
<b>Intérêts</b>	Implication des deux écoles Eclairage nouveau sur des projets impliquant les plus jeunes Contribution à la citoyenneté Apport Pédagogique Ouverture / lien avec le passeport du civisme
<b>Limites</b>	Le nombre d'enfants « potentiels » est-il suffisant à Bazoges ? Contexte COVID bloquant sur le court terme
<b>Ressources nécessaires</b>	Temps d'animation + temps de préparation avec les écoles + Budget à rendre disponible
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	1- rencontrer les directrices.eurs pour faire le lien avec projet pédagogique / avis et intérêt 2- visiter un Conseil des jeunes en place 3- définir un cadre (électif, fréquence, budget, interaction avec Conseil Municipal) 4- prévoir un module d'accompagnement des jeunes « élus » 5- mise en route
<b>Projection</b>	Projet 2021/22 (non activable à la rentrée 2020)
<b>Cas d'école - liens</b>	<a href="https://tvvendee.fr/actu/le-conseil-municipal-des-jeunes-se-mobilise/">https://tvvendee.fr/actu/le-conseil-municipal-des-jeunes-se-mobilise/</a> <a href="https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/challans-85300/le-conseil-municipal-des-jeunes-de-challans-en-place-6598647">https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/challans-85300/le-conseil-municipal-des-jeunes-de-challans-en-place-6598647</a>



# 3- DONNANT DONNANT (inspiré du fifty/fifty)



<b>Explication</b>	Le fifty-fifty est un outil d'implication créer à Loos en Gohelles qui permet la coproduction d'action publique. Il s'appuie sur une logique de « donnant-donnant » et de partage des responsabilités. C'est un dispositif municipal d'aide au projet qui permet de soutenir une initiative, une idée émanant des habitants.
<b>Intérêts</b>	Concret / opérationnel / implicatif
<b>Limites</b>	Nécessite de libérer un budget annuel (investissement) Ne doit pas traiter des dépenses de fonctionnement
<b>Ressources nécessaires</b>	Budget au cas par cas
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	1- définition d'un cadre (transparent, temporalisé, communiqué...) 2- réception demandes en mairie 3- diagnostic => analyse du besoin 4- Convention 50/50 5- Mise en œuvre
<b>Projection</b>	Septembre 2020 - décembre 2020 : étape 1 Décembre 2020 - décembre 2021 : étapes 2/3/4/5
<b>Cas d'école - liens</b>	<a href="https://www.loos-en-gohelle.fr/wp-content/uploads/2020/04/Re%CC%81fe%CC%81rentiel-loossois-de-implication-citoyenne-Version-30-mars-2020.pdf">https://www.loos-en-gohelle.fr/wp-content/uploads/2020/04/Re%CC%81fe%CC%81rentiel-loossois-de-implication-citoyenne-Version-30-mars-2020.pdf</a> (p59)



# 3- DONNANT DONNANT (inspiré du fifty/fifty)



## Modalités

Le fifty-fifty est un outil d'implication créé à Loos en Gohelles qui permet la coproduction d'action publique. Il s'appuie sur une logique de « donnant-donnant » et de partage des responsabilités.

C'est un dispositif municipal d'aide au projet qui permet de soutenir une initiative, une idée émanant des habitants. Une aide technique (prêt de matériel, accompagnement, conseils) ou financière (subventions, financement d'une partie des dépenses) peut ainsi être proposée à un ou plusieurs porteurs de projets.

Ceux-ci peuvent être des particuliers, une association, ou un groupe informel d'individus rassemblés par un besoin commun (ex : riverains concernés par un problème de quartier).

Pour pouvoir bénéficier d'un accompagnement par la mairie, le projet doit répondre à plusieurs prérequis : Être un projet **d'intérêt général** ; Concerner le domaine ou le **patrimoine public communal** ; Contribuer à **l'amélioration du cadre de vie**, rechercher l'embellissement ou la sécurisation des espaces, la qualité environnementale, la propreté, l'entretien et la convivialité d'espaces publics, etc.





# 4- IMPLICATION CITOYENNE SUR PROJET



<b>Explication</b>	Selon les sujets d'actualité, proposer au Conseil Municipal de saisir la Commission pour organiser et animer un projet de consultation citoyenne OU de coproduction citoyenne.
<b>Intérêts</b>	Intéressant pour les sujets où la décision n'est pas prise.
<b>Limites</b>	temps de réactivité long (plusieurs mois) <b>Les règles d'arbitrages des actions sont à définir</b> en transparence
<b>Ressources nécessaires</b>	Méthodes et compétences à développer.
<b>Modalités de mise en œuvre</b>	Au cas par cas mais avec un cadrage en début d'implication citoyenne à définir en transparence. S'agit-il de consultation simple, de co-construction, de co-décision, quel est le cadre du projet (budget, temporalité...)
<b>Projection</b>	Plusieurs projets « en cours » pourraient servir d'exercice de démocratie participative : Embellissement du cimetière, valorisation des haies, broyage des déchets verts...  S'exercer sur 1 projet bien choisi en 2021
<b>Cas d'école - liens</b>	





# Bienvenue sur la plateforme de participation citoyenne des collectivités de Vendée

PARTICIPEZ

## La plateforme

Cliquez sur l'image pour voir la vidéo



- ▶ Le nom => [participer.ecollectivitesvendee.fr](https://participer.ecollectivitesvendee.fr)
- ▶ Principe de mutualisation
- ▶ Hébergée en SAAS en France
- ▶ Basée sur la solution opensource Decidim
- ▶ Conforme au RGPD
- ▶ Ouverte pour publier les données en opendata



Cliquez sur l'image pour voir la vidéo



- ▶ Consultation
- ▶ Budget participatif
- ▶ Questionnaire / référendum
- ▶ Boîte à idées
- ▶ Appel à projets
- ▶ Réunions publiques
- ▶ Votation



## Les étapes d'un projet participatif

- ▶ Cadrer le projet
- ▶ Identifier les acteurs et leurs rôles
- ▶ Concevoir le projet
- ▶ Mobiliser, communiquer
- ▶ Mettre en ligne le projet
- ▶ Suivre le projet dans le temps





# Conclusion

**La collectivité doit définir pour chaque projet le niveau d'engagement adapté à son objectif**

## **INFORMATION**

La collectivité informe les Habitant(e)s de ses décisions.

## **CONCERTATION**

Un processus de dialogue entre collectivité, maîtres d'ouvrage et habitant(e)s pour améliorer un projet ou enjeu défini.

## **CO-DÉCISION**

Les habitant(e)s décident avec la collectivité.

## **CONSULTATION**

La collectivité recueille l'avis des habitant(e)s (propositions, sondages...).

## **CO-PRODUCTION**

Les habitant(e)s participent à la création et/ou production d'un projet avec la collectivité.

**Degré  
d'implication  
citoyenne**





# 4- IMPLICATION CITOYENNE SUR PROJET



## Projets potentiels

- **Embellissement du cimetières + accès**
- **Salle de sport**
- **Haies et espaces verts (dont broyages...)**





# Réunion publique ?

- Pourquoi ?
- Pour Qui ?
- Comment ?

